

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 24 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux, le 24 du mois de mars à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 18 mars 2022.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Jean Pierre BUERBA, Marc CAUMONT, Anne DUNAN adjoints,
Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Stéphane AUZERAL, Jean-Laurent PEREZ, Jean Philippe DELARUE, Laura LAVILANIE

ABSENTS EXCUSES

Anne-Laure JEAN-BAPTISTE procuration à Jean Pierre BUERBA
Jean-Baptiste GRANGE procuration à Nadine DESMARAIS
Raphaël BENOIT, procuration à Philippe CARRERE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 11 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.
Marc CAUMONT est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **24 février 2022**
Le compte rendu du conseil municipal du **24 février 2022** est approuvé à l'unanimité.

**COMPTES ADMINISTRATIFS- AFFECTATION DES RESULTATS 2021- CAMPING
(26-2022)**

Le Conseil municipal
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice,
considérant les éléments suivants,
affecte les résultats 2021 selon le
tableau suivant, à l'unanimité des
membres présents et représentés

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2021	
---	--

Résultat de l'exercice	- 27 221 €
Résultat antérieurs	0,00 €
Solde d'exécution cumulé	- 27 221 €

Restes à réaliser au 31 décembre	
---	--

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement	
---	--

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 27 221 €
Rappel du solde des restes à réaliser	0.00 €

Besoin de financement de la section d'investissement	27 221,00 €
---	--------------------

Résultat de fonctionnement à affecter	
--	--

Résultat de l'exercice	36 773.54 €
Résultat antérieur	74 284.86 €
Total à affecter	111 058.40 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit	
--	--

1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	27 221,00 €
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00 €
3 Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	83 837,40 €

Au registre sont les signatures,
Philippe CARRERE
Maire d'Arreau